

LES MARCHÉS DU CARBONE À LA CDP25 À MADRID: UNE MENACE POUR LES GENS, LA POLITIQUE ET LA PLANÈTE



DOCUMENT DE SYNTHÈSE

La présente note de synthèse a pour but de démystifier les marchés du carbone¹. Elle passe en revue :

- L'échec des marchés du carbone à réduire les émissions ou à susciter des actions réelles sur le climat.
- Les effets terribles des marchés du carbone sur les peuples autochtones et les populations locales.
- L'utilisation des marchés du carbone pour accroître le pouvoir des grandes entreprises, détourner la responsabilité des grands pollueurs historiques et éviter la prise de mesures urgentes et équitables relatives au changement climatique.
- Les thèmes sur la table à la CdP25 et les défis que nous avons à relever en tant que mouvement pour la justice climatique.

INTRODUCTION

L'année 2019 s'est caractérisée par une accélération des effets du climat², par la croissance du mouvement pour la justice climatique³ et par une intensification de la l'attention accordée par les médias⁴ à la crise du climat. Les pourparlers de cette année de l'ONU sur le climat – la 25e Conférence des Parties (CdP25) qui se tiendra à Madrid, en Espagne – risquent d'éveiller l'intérêt de nouveaux publics. La CdP25 pourrait devenir la cible d'un mouvement mondial enhardi, qui rejette les fausses solutions censées lutter contre le changement climatique, et qui réclame la réduction des émissions à leur source, la justice climatique, de l'ambition et de l'équité.

Les normes internationales pour les marchés du carbone seront un point clé à discuter à Madrid. S'il y a cette année une résolution sur les marchés du carbone, elle sera probablement présentée par les pays pollueurs et les multinationales comme un bon résultat, comme un élément fondamental des moyens pour atténuer le réchauffement planétaire. Malheureusement, c'est le contraire qui est vrai.



Bien que les analyses varient⁵, au rythme actuel des émissions mondiales nous risquons de dépasser un budget carbone de 1,5 degré avant 2025⁶. D'après les scientifiques, il n'y a vraiment plus de place dans l'atmosphère pour davantage de carbone. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous fait savoir⁷ qu'il faut réduire radicalement les émissions à leur source pour que la hausse de la température reste en-deçà de 1,5 degré afin d'éviter des conséquences irréversibles. Or, les marchés du carbone sont fondés sur l'hypothèse fautive et sans valeur scientifique que la compensation des émissions et la vente de permis de polluer vont freiner le réchauffement planétaire.

Les engagements pris par les Parties signataires de l'Accord de Paris nous ont déjà acheminés vers un réchauffement désastreux de 3 à 5 degrés⁸, et l'objectif problématique de 'zéro émissions nettes' qui figure dans l'accord a laissé la porte ouverte aux marchés du carbone et à de prétendues 'technologies à émissions négatives'. Une résolution sur les marchés du carbone nous laissera aux prises avec encore plus d'émissions, une plus forte élévation de la température, le maintien de la consommation de combustibles fossiles et des décennies d'inaction, de distractions et d'affermissement du pouvoir des multinationales.

1^o PARTIE : LES NOTIONS DE BASE

Les marchés du carbone permettent aux pollueurs de continuer à émettre des gaz à effet de serre, en payant. Dans les systèmes d'échange de carbone, l'espace atmosphérique est apparemment acheté et vendu. Ainsi, ceux qui ont l'argent et le pouvoir nécessaires (qui sont aussi les principaux responsables du changement climatique et devraient s'efforcer le plus de réduire leurs émissions à la source) ont la possibilité de continuer à fonctionner comme d'habitude. Les marchés du carbone existent en deux modalités principales : **'plafond et échange'** (*cap and trade*) et **'compensation carbone'** (*carbon offsetting*).

LE SYSTÈME 'PLAFOND ET ÉCHANGE'

L'échange de permis d'émission est un système qui s'applique au niveau national ou régional et qui, en théorie, permet à certains acteurs (tels que des entreprises polluantes) de continuer à polluer à condition que les émissions cumulées de tous les pollueurs participants reste en-deçà d'une limite déterminée (un 'plafond').

LA THÉORIE CONCERNANT L'ÉCHANGE DE PERMIS D'ÉMISSION

1. Une limite est fixée aux émissions à l'échelon national (ou régional, ou sectoriel).
2. Ce plafond équivaut à un volume limité d'émissions de carbone (en unités ou permis, dont chacun représente une tonne d'équivalent dioxyde de carbone) que les pollueurs qui participent au système peuvent utiliser.
3. Chaque pollueur a droit à un quota d'émissions (le volume de carbone qu'il est autorisé à émettre).
4. Si le pollueur A n'a pas atteint la limite prévue, il a un surplus d'unités (des permis non utilisés) qu'il peut vendre à un pollueur B.
5. Cela permet au pollueur B de continuer à polluer au-delà de son quota.
6. Parmi les exemples de systèmes d'échange de quotas d'émission figurent : le Système d'échange de quotas d'émission de l'UE ou SCEQE (EU ETS en anglais)⁹ qui, en fait, a coïncidé avec une augmentation des émissions ; le Système d'échange de quotas de Corée du Sud (KETS), et le programme californien d'échange d'émissions.

LA COMPENSATION CARBONE

Dans le système des compensations, destiné soi-disant à 'réduire les émissions', certains projets sont présentés comme des alternatives à d'autres activités plus polluantes.

Cela consiste, par exemple, à construire un barrage hydroélectrique au lieu d'une centrale au charbon, à améliorer une centrale électrique pour la rendre plus efficace, ou à planter des arbres pour qu'ils piègent du carbone qui a déjà été émis ailleurs. Ces 'réductions' sont transformées en crédits commercialisables que d'autres peuvent acheter pour, en théorie, contrebalancer leurs émissions.

En fait, cela permet que l'acheteur continue à polluer au lieu de réduire ses émissions. Le système est appliqué dans des pays en développement au profit de pays développés mais, de plus en plus souvent, cela se fait aussi à l'intérieur d'un même pays développé^{10,11}.

La différence entre la compensation carbone et le système 'plafond et échange' est que la compensation porte sur l'échange de 'réductions' estimées par rapport à un niveau de référence (on compare les 'réductions' supposées à 'ce qui serait arrivé'). En revanche, le système 'plafond et échange' porte sur le commerce d'émissions réelles. Ce dernier système n'est pas pour autant 'meilleur' que l'autre, puisque le processus de détermination du plafond et d'attribution des permis est dominé par les grands pollueurs industriels.

LA THÉORIE CONCERNANT LA COMPENSATION CARBONE

1. Une activité qui prétend réduire ou supprimer des émissions est mise en œuvre, souvent dans un pays en développement ou à un autre endroit d'un État ou pays.
2. Cette activité génère des crédits qui peuvent être vendus à un pollueur (le plus souvent d'un pays développé, et dont les émissions sont plafonnées) pour qu'il puisse continuer à polluer comme d'habitude ou même davantage.
3. L'activité en question est censée 'compenser' les émissions produites ailleurs, au lieu de contribuer à les réduire.

LE MÉCANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT PROPRE

Le Mécanisme pour un développement propre (MDP) est le système de compensation le plus important de l'ONU ; il a été mis en place en 2007, aux termes du Protocole de Kyoto et dans la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce système permet aux pays développés d'acheter aux pays en développement des réductions d'émissions sous la forme d'unités de réduction certifiée des émissions (URCE), au lieu de faire eux-mêmes ces réductions chez eux.

2^e PARTIE : LES DANGERS

Dès le début, le système a été truffé de problèmes. Des projets qui auraient eu lieu de toute façon ont été récompensés par des crédits¹². Une méthode de comptabilisation discutable a permis aux pollueurs de recevoir des crédits pour des activités douteuses. À titre d'exemple : certains fabricants ont produit exprès des volumes excessifs du gaz à effet de serre HFC-23¹³, et ils ont reçu ensuite un grand nombre de crédits pour la capture ultérieure de ce gaz. Parmi les exemples de projets MDP figurent : le dénommé 'charbon propre', les incinérateurs de déchets, et des barrages hydroélectriques qui ont causé des conflits fonciers, provoqué la dévastation de l'environnement¹⁴ et compromis la survie de peuples autochtones¹⁵.

Le MDP s'accompagné de la Mise en œuvre conjointe (MOC), un programme national conçu exclusivement pour les États qui devaient atteindre un objectif de réduction des émissions aux termes du Protocole de Kyoto (à savoir, les pays développés). La MOC s'est avérée aussi problématique que le MDP : 97 % des crédits ont été alloués selon la 'Voie 1', celle qui permet que l'établissement des normes, l'approbation du projet et la vérification des crédits soient déterminés par les États eux-mêmes (plutôt que par un comité de supervision indépendant). Ceci a abouti à la génération de crédits pour des réductions d'émissions fictives et à d'autres problèmes qui ont sapé les objectifs du programme.^{16,17}

LE PROGRAMME 'PLAFOND ET ÉCHANGE' CALIFORNIEN

Le programme de plafonnement et échange de l'État de Californie permet également de compenser les émissions¹⁸. Or, les compensations qui viennent de l'extérieur (par exemple, de forêts d'un autre pays) compromettent le système de 'plafond et échange'. En plus, l'adoption en Californie du TFS (Tropical Forest Standard) est très préoccupante : son but est d'affecter un tiers des forêts tropicales du monde – y compris quelques zones de l'Amazonie – à la compensation dans le cadre du programme de plafonnement et échange de l'État. Aussi bien ce programme d'échange que le TFS se sont heurtés à une très forte résistance parce qu'ils mettent en danger non seulement la survie des forêts tropicales mais les droits de leurs habitants également¹⁹.

Nous accompagnons les organisations pour la justice climatique et celles qui défendent les droits des peuples autochtones dans leur opposition au marché du carbone, et ce pour quatre raisons :

1. Les marchés du carbone ne réduisent pas les émissions et ne suscitent pas de véritables actions en faveur du climat

La raison la plus évidente de ne pas s'intéresser aux marchés du carbone est peut-être **qu'ils ne marchent pas**. En effet, les émissions mondiales n'ont pas cessé d'augmenter. Les prix du carbone sont restés dérisoires²⁰ parce que les gouvernements ont vendu les quotas bon marché pour attirer l'industrie pétrolière. L'emprise des multinationales sur l'EU ETS a été si forte que le système a donné lieu à une critique célèbre : pour le prix d'une tasse de café et une pâtisserie (4£)²¹ on pouvait acheter un crédit carbone. Rien ne prouve²² que les émissions de l'UE aient diminué grâce à ce système ; en revanche, il est certain que les bénéfices des grandes entreprises sont montés en flèche²³. Quant au MDP, la Commission européenne a conclu en 2016 que seuls 2 % des projets soumis²⁴ avaient une forte probabilité d'être efficaces.

Les marchés du carbone ont de nombreux problèmes intrinsèques qui les rendent irréalisables. Ceux qui participent à des systèmes de plafonnement et échange, comme l'EU ETS et le programme californien, ont eu la possibilité d'utiliser des crédits internationaux provenant de systèmes de compensation (comme le MDP). Il y a là une faille qui rend le 'plafonnement' inutile, car les crédits provenant de la compensation ne sont pas limités par un plafond. **Au lieu de réduire les émissions, le marché du carbone les fait augmenter**²⁵.

Du fait des problèmes de contrôle il est difficile de savoir si les projets de compensation ont été mis en œuvre ou non, et quel volume d'émissions a été vraiment compensé. D'autre part, la compensation exige de partir d'hypothèses d'une valeur scientifique douteuse : pour pouvoir mélanger des crédits provenant de programmes de compensation différents il faut considérer que le carbone est toujours 'équivalent', quelle qu'en soit la source. Or, les émissions de carbone provenant de la consommation de combustibles fossiles à un endroit du monde ne peuvent pas être 'contrebalancées' par le carbone qui intervient dans les cycles de la nature, parce que les écosystèmes ne fonctionnent pas comme cela.

En outre, la compensation comptabilise des émissions hypothétiques : 'celles qui auraient été produites si l'activité en question n'avait pas eu lieu'. Du fait qu'il est

presque impossible de quantifier les volumes réels, cette approche pousse à la fraude, par exemple, à surestimer au départ la pollution prévue, afin d'obtenir davantage de crédits²⁶ lorsque la pollution réelle est inférieure. Au Nigeria²⁷, certaines entreprises ont reçu des crédits pour avoir réduit (ne parlons pas d'éliminer) le brûlage de gaz en torchère. Or, le brûlage de gaz est illégal dans ce pays. Donc, ces entreprises ont été récompensées pour avoir enfreint la loi. D'autre part, la diminution du brûlage des gaz en torchère est déjà prévue dans le plan du Nigeria de se tourner vers le GNL (gaz naturel liquide). La comptabilité créative peut faire que les choses semblent très bien sur le papier, mais on ne peut pas transiger avec la science.

2. Les marchés du carbone ont des effets atroces sur les peuples autochtones et les populations locales

Les peuples autochtones et les populations locales s'opposent depuis longtemps aux systèmes de compensation, qu'ils considèrent comme des formes de colonialisme climatique²⁸. Ces systèmes ont déclenché des conflits, des abus de la part des entreprises, la réinstallation forcée de populations et la menace de génocide culturel, surtout pour les peuples autochtones, les petits exploitants, les habitants des forêts, les jeunes, les femmes et les gens de couleur. Ces communautés sont à la tête de la résistance contre les marchés du carbone.

Le système de compensation REDD (réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation) est peut-être le plus tristement célèbre²⁹.

Il est censé récompenser les gouvernements, les entreprises et les habitants des forêts de nombre des pays les moins développés du monde qui laissent leurs forêts intactes. Malheureusement, ce système a provoqué, au nom de la 'conservation', des expulsions de grande portée et violentes, l'accaparement de terres pour les affecter à la monoculture industrielle, et même une nouvelle forme d'esclavage³⁰ où des personnes et leurs familles sont tenues par contrat d'entretenir des forêts des décennies durant sans compensation aucune. Comme tous les systèmes fondés sur le marché, REDD est plein de failles qui fraient la voie à la manipulation, à la corruption et à l'exploitation.

3. Les marchés du carbone sont une distraction dangereuse

Nous savons qu'il existe des solutions réelles de la crise climatique, et qu'elles répondent aux besoins : une transition juste et rapide³¹ pour débarrasser nos systèmes énergétiques des combustibles fossiles en tant que source d'énergie ; la fin l'agriculture industrielle³² et la promotion de l'agroécologie³³ ; l'élimination des plantations en régime de monoculture³⁴ ; la protection des forêts et l'obtention de droits fonciers pour les populations rurales et les peuples autochtones³⁵ ; la gestion communautaire des forêts³⁶ ; l'élimination du contrôle exercé par les grandes entreprises, qui étouffe la biodiversité ; l'opposition à la financiarisation de la nature³⁷, et l'établissement de normes pour les entreprises et de droits pour les peuples³⁸. Ces mesures transformatrices – et bien d'autres encore – nous feront avancer à pas de géant vers un monde plus sûr et plus juste.



“Les marchés ne réduisent pas le carbone”, “Non au négoce de la pollution, non à l'échange de permis d'émission”.
Manifestation contre l'essor des marchés du carbone pendant la COP23 à Bonn, Allemagne. Image de Francesca Gater, 2017.

Au lieu d'obliger les pays riches à faire leur part des efforts pour le climat, les marchés du carbone les autorisent, du point de vue politique et écologique, à continuer de démolir le climat sous couvert de 'coopération internationale', tout en dévastant les pays en développement. Les pays riches affirment aussi³⁹ que l'argent que les pays du Sud reçoivent grâce aux marchés du carbone devrait compter comme financement du climat, ce qui leur permettrait d'éviter de rembourser leur dette climatique et écologique et de payer leur part de l'argent public nécessaire au financement des activités d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement.

Les marchés du carbone sont une fausse solution. De la même manière que REDD+, le captage et stockage du carbone (CSC)⁴⁰, l'intensification durable⁴¹ et l'agriculture intelligente vis-à-vis du climat⁴² ne s'attaquent pas aux véritables facteurs déterminants du changement climatique, les marchés du carbone permettent aux pollueurs de toujours d'esquiver leurs obligations et de ne pas réduire leurs émissions, tout en leur donnant l'apparence d'agir pour le climat.

4. Les marchés du carbone renforcent le pouvoir des grandes entreprises

Les entreprises énergétiques et minières et d'autres industries à forte consommation d'énergie ont pendant longtemps exercé de fortes pressions en faveur de l'expansion des marchés de carbone sur la scène mondiale. De grosses sociétés pétrolières comme Shell ont considéré la compensation⁴³ comme une partie importante de leur stratégie qui leur permettrait de continuer à se développer indéfiniment. Tout comme elles ont contribué à façonner l'Accord de Paris, elles veulent obtenir que les marchés du carbone figurent dans ses règles d'application⁴⁴, parce qu'elles y gagneraient au moins une décennie supplémentaire de bénéfices. Cependant, pour ce qui est du climat la partie serait perdue.

Au lieu d'atténuer le réchauffement planétaire, les marchés du carbone ont représenté l'une des interventions de l'industrie pétrolière les plus obstructionnistes⁴⁵ du processus de l'ONU en matière de climat. En plus de proposer de fausses solutions, cette industrie n'a cessé de freiner et de détourner les objectifs. La lutte contre les marchés du carbone va de pair avec la lutte contre la mainmise des multinationales⁴⁶ sur des institutions démocratiques comme nos gouvernements et la CCNUCC, où les solutions issues de la population sont constamment écartées tandis que les intérêts des entreprises occupent le devant de la scène⁴⁷.

3^e PARTIE : LES MARCHÉS DU CARBONE À LA CDP25

Lorsque l'Accord de Paris a été conclu en 2015, ce n'était qu'une ébauche d'accord qui passait en revue les objectifs pour la communauté internationale, c'est-à-dire à **quoi** il fallait parvenir. Depuis 2015, la tâche des conférences sur le climat est de négocier les règles d'application de l'accord⁴⁸, à savoir **comment** atteindre ces objectifs

Les règles d'application auraient dû être définies lors de la CdP24 à Katowice, en 2018. Or, quelques points sont restés irrésolus. Parmi ceux-ci, le plus significatif est peut-être l'Article 6, 'La coopération internationale'. La coopération internationale implique que les pays soient capables d'agir ensemble pour mettre en œuvre leurs plans climatiques nationaux ou Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN). C'est surtout dans ce domaine que certains pays s'efforcent d'obtenir le feu vert, afin d'employer l'échange et la compensation d'émissions comme moyen de faire croire qu'ils tiennent leurs promesses de réduction des émissions.

L'ARTICLE 6

L'Article 6 est un élément extrêmement contesté de l'Accord de Paris. Il introduit le concept de 'transfert international des résultats de l'atténuation' (ITMO d'après l'anglais). Il s'agit du transfert d'une partie des Contributions déterminées au niveau national (CPDN) d'un pays à un autre. Le transfert de technologie ou de financement pourrait y être compris, mais le plus important c'est que les crédits carbone et les systèmes d'échange de carbone y sont mentionnés également. La définition de l'ITMO sera débattue à la CdP25. Dans les pourparlers actuels sur l'Article 6, la compensation et l'échange de carbone sont traités d'une manière qui risque d'être déroutante, même pour ceux qui en discutent, ce qui rend encore plus difficile de parvenir à un accord bien fondé.

L'Article 6 comprend trois points :

- > **La coopération directe (Article 6.2)** : lorsque les émissions réduites dans un pays peuvent contribuer à atteindre les objectifs d'atténuation d'un autre pays.
- > **Un nouveau mécanisme pour le développement durable (MDD) (Article 6.4)** : un mécanisme que certains essaient de mettre en place, semblable au Mécanisme de développement propre (MDP) qui a échoué, et qui serait géré par un organe central désigné par les pays. Le MDD vise à avoir une portée encore plus large que celle du

MDP, à être plus accessible pour les pays, et soi-disant à promouvoir l'atténuation et un 'développement durable' (à définir).

➤ **Des démarches non fondées sur le marché (Article 6.8) :** ce point a été introduit par le groupe de l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique). Il a été conçu dans le but d'entraver les progrès des mécanismes fondés sur le marché dans le cadre de l'Accord de Paris, puisqu'il était convenu de résoudre de manière parallèle toutes les questions concernant l'Article 6. Les représentants des pays riches font de plus en plus pression pour que l'Article 6.8 soit éliminé, afin de pouvoir progresser en matière de marchés du carbone.

Un point de friction dans la négociation de l'Article 6 est la question de savoir si les Certificats de réduction d'émissions non vendus (et déjà générés par des projets mis en œuvre dans le cadre du MDP) peuvent être utilisés par les pays pour atteindre leurs objectifs de Paris. Si ces crédits sont validés en application de l'Article 6, les engagements déjà faibles des pays le deviendraient encore plus⁴⁹.

En outre, il y a déjà eu des demandes d'élargissement de la coopération internationale au-delà de l'échange d'émissions, et en faveur de la financiarisation et de l'échange d'activités d'atténuation et d'adaptation. D'autre part, des multinationales et des pays riches (dont les USA) s'efforcent d'obtenir qu'un nouveau programme de compensation des émissions de l'aviation internationale, CORSIA⁵⁰ (qui deviendra opérationnel en 2023) soit associé à l'accord⁵¹. Ces mesures ne feront que retarder encore plus la véritable réduction des émissions à leur source, le degré d'ambition et les actions équitables. Vu l'augmentation rapide des émissions de l'aviation, l'application des compensations à ce secteur pourrait accélérer considérablement le chaos climatique⁵².

QUE PEUT-IL ARRIVER À LA CDP25 AU SUJET DE L'ARTICLE 6 ?

➤ **Les avis au sujet de l'Article 6 ont été partagés et, à ce jour, il n'y a pas eu d'accord.** Au moment de la Cdp25, les Parties auront passé près de quatre ans à débattre leurs positions sans qu'il y ait eu de progrès ou de modification de ces positions. Il y a beaucoup de pressions pour que la discussion de cet article aboutisse en 2019.

➤ **La discussion de l'Article 6 peut aboutir à un accord.** Ce ne serait pas une bonne nouvelle : quand il existe des pressions de haut niveau pour conclure un item à la CCNUCC, cet item est souvent conclu à la hâte, au moyen de tactiques agressives et d'ententes secrètes. Le résultat a toujours été que ceux qui ont le plus de chances de voir leurs demandes acceptées sont ceux qui détiennent le plus de pouvoir dans les négociations (à savoir, les pays riches, les plus gros pollueurs de l'histoire). En cette occasion, on pourrait même voir une augmentation des émissions convenues dans l'Accord de Paris d'ici à 2030. En outre, l'Article 6.8 peut rester comme un simple schéma à développer au cours des prochaines années, ce qui, dans les faits, équivaut à le laisser de côté pour frayer la voie aux mécanismes fondés sur le marché.

➤ Ainsi, les marchés du carbone pourraient cette année figurer dans les règles d'application de l'Accord de Paris. Certaines Parties, comme l'UE, essaient de le justifier en disant que tout nouveau mécanisme devrait compter uniquement comme atténuation additionnelle, c'est-à-dire supplémentaire à ce qui est déjà compté dans les CPDN. Or, **le danger que les marchés du carbone puissent devenir une part considérable des efforts des pays pour mettre en œuvre leurs CPDN est tout à fait réel.** Dans ce cas, de nombreux gouvernements cèderaient le contrôle d'une bonne part de leur politique climatique à des marchés du carbone contrôlés par les grandes entreprises.



L'échange d'émissions de carbone a des effets terribles pour les peuples autochtones et les populations locales.
Image de Hands Up, 2015.

> Ceci rendrait encore plus faibles les plans nationaux des pays riches. En effet, non seulement les gouvernements auraient carte blanche pour continuer à polluer mais, en plus, les grandes entreprises auraient la possibilité d'influer davantage sur la politique climatique nationale. En même temps, cela obligerait les pays en développement à mettre en œuvre davantage d'activités d'atténuation et les priverait de leur droit à une part équitable d'espace atmosphérique, c'est-à-dire à utiliser le budget carbone restant pour satisfaire les besoins élémentaires de la population.

QU'ALLONS-NOUS FAIRE À LA CDP25 ?

Nous allons nous efforcer de bloquer les marchés du carbone en prenant des mesures fortes pendant la CdP25 de Madrid. Nous exhortons les négociateurs, les décideurs, les organisations de la société civile et les médias à se joindre à nous :

> Signez notre pétition contre les marchés du carbone ! Faites en sorte que les représentants de vos gouvernements, vos négociateurs et vos alliés la signent ! Vous trouverez la pétition à signer ici : <https://docs.google.com/document/d/1WkmMbHtfdW WpP3L-ymgSB4xNdTuB0rPqDq5zilTRAY0/edit>

> Rejoignez-nous dans les rues de Madrid et dans les salles du pouvoir où se tiendra la CdP25, et où nous allons **lutter contre les marchés du carbone** et contre le discours

des pays riches, des multinationales et des médias contrôlés par ces dernières. Nous devons dire **NON aux fausses solutions** et aux distractions dangereuses, NON su colonialisme climatique, **NON au pouvoir et à l'impunité des grandes entreprises.**

> Nous exigeons que chaque pays fasse une **part équitable** des efforts pour le climat. Nous exigeons que les pays riches affectent réellement des sommes additionnelles aux pays pauvres pour qu'ils puissent faire la transition vers des systèmes énergétiques justes, s'adapter aux effets du climat et recevoir une compensation pour les pertes et dommages irréparables qu'ils auront subis.

> La CdP25 sera probablement l'objet d'une forte couverture médiatique. Nous allons amplifier et répercuter **les voix des populations les plus exposées**, des peuples autochtones et des paysans qui mènent la lutte contre les compensations d'émissions depuis des décennies. Nous appelons tout le monde à agir de manière solidaire avec ces communautés et à refuser les marchés du carbone.

> Nous continuerons de lutter contre la mainmise des multinationales sur la CCNUCC. La société civile ne sera pas écoutée tant que l'industrie des combustibles fossiles et les autres industries polluantes n'auront pas été éjectées des pourparlers sur le climat.

> Nous réclamons des solutions réelles, qui réussissent à réduire les émissions à leur source et qui nous rapprochent d'un monde plus juste et équitable.



- 1 Dénommés aussi échange d'émissions, mécanismes du marché, programmes de compensation, programmes d'échange, mécanismes de développement 'propre' ou 'durable', et l'euphémisme le plus récent, 'mécanismes de coopération internationale.
- 2 <https://www.foei.org/news/amazon-fires-brazil-wake-up-call-biodiversity-climate>
- 3 <https://globalclimatestrike.net/>
- 4 <https://www.coveringclimatenow.org/>
- 5 <https://www.carbonbrief.org/analysis-how-much-carbon-budget-is-left-to-limit-global-warming-to-1-5c>
- 6 <https://www.carbonbrief.org/analysis-only-five-years-left-before-one-point-five-c-b-budget-is-blown>
- 7 <https://www.ipcc.ch/report/srcc/>
- 8 <https://www.reuters.com/article/us-climate-change-un/global-temperatures-on-track-for-3-5-degree-rise-by-2100-u-n-idUSKCN1NY186>
- 9 http://www.foeeurope.org/climate/download/FoEE_ETS_Oct2010.pdf
- 10 Par exemple, le programme 'plafond et échange' californien inclut des compensations provenant de la Californie et d'autres États des USA, et même des territoires des peuples autochtones.
- 11 https://www.foei.org/wp-content/uploads/2014/02/dangerous_distraction.pdf
- 12 <https://carbonmarketwatch.org/publications/the-clean-development-mechanism-local-impacts-of-a-global-system/>
- 13 <https://www.internationalrivers.org/blogs/not-yet-assigned/kudos-to-our-friends-at-cdm-watch>
- 14 <https://ips-dc.org/cop21-carbon-market-menace/>
- 15 <https://carbonmarketwatch.org/publications/the-clean-development-mechanism-local-impacts-of-a-global-system/>
- 16 <https://carbonmarketwatch.org/2013/03/04/joint-implementation-cdms-little-br-other-grew-up-to-be-big-and-nasty/>
- 17 Dans le cas des pays d'Europe orientale, d'Asie centrale et de la Russie, leurs émissions ont diminué non pas par suite de leurs politiques climatiques mais à cause de l'effondrement économique du début des années 1990.
- 18 https://www.foei.org/wp-content/uploads/2018/01/REDD_The-carbon-market-and-the-California-Acre-Chiapas-cooperation.pdf
- 19 <https://foe.org/news/california-reduce-emissions-not-pretend-offset-tropical-forests-says-broad-coalition/>
- 20 <https://law.stanford.edu/publications/why-carbon-pricing-isnt-working/>
- 21 <https://www.theparliamentmagazine.eu/articles/opinion/strong-ets-more-crucial-now-ever>
- 22 <https://corporateeurope.org/en/environment/2015/10/eu-emissions-trading-5-reasons-scrap-ets>
- 23 <https://carbonmarketwatch.org/publications/policy-brief-carbon-leakage/>
- 24 https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/ets/docs/clean_dev_mechanism_en.pdf
- 25 <https://www.theguardian.com/environment/2015/aug/24/kyoto-protocols-carbon-credit-scheme-increased-emissions-by-600m-tonnes>
- 26 <https://www.foei.org/wp-content/uploads/2011/11/FRE-Carbon-Markets-Briefing-for-web.pdf>
- 27 <https://newint.org/features/web-exclusive/2015/11/26/escaping-carbon-slavery-the-view-from-nigeria/>
- 28 <https://www.ienearth.org/carbon-offsets-cause-conflict-and-colonialism/>
- 29 Voir aussi REDD+, <https://redd-monitor.org/2010/01/11/forests-carbon-markets-and-hot-air-why-the-carbon-stored-in-forests-should-not-be-traded/>
- 30 <https://redd-monitor.org/2013/04/03/launch-of-no-redd-in-africa-network-redd-could-cause-genocide/>
- 31 <https://www.foei.org/fr/ressources/publications-fr/people-power-now-manifesto.pdf>
- 32 <https://www.foei.org/fr/ressources/publications-fr/combattre-la-faim-et-refroidir-la-planete-grace-a-lagroecologie>
- 33 <https://www.foei.org/agroecology-map>
- 34 <https://www.foei.org/fr/ce-que-nous-faisons/forests-and-biodiversity-explained-2>
- 35 <https://www.foei.org/fr/actualites/nourrir-la-planete-et-protoger-nos-forets-changer-le-systeme>
- 36 https://www.foei.org/wp-content/uploads/2018/04/La-gestion-communautaire-des-forets_FR.pdf
- 37 <https://www.foei.org/fr/actualites/pouvoir-entreprises-declin-biodiversite>
- 38 <https://www.foei.org/resources/publications/publications-by-subject/economic-justice-resisting-neoliberalism-publications/rules-business-rights-people>
- 39 <https://www.foei.org/wp-content/uploads/2011/11/FRE-Carbon-Markets-Briefing-for-web.pdf>
- 40 <http://www.geoengineeringmonitor.org/2018/05/bio-energy-with-carbon-capture-and-storage-beccs/>
- 41 <https://www.foei.org/wp-content/uploads/2013/12/Wolf-in-Sheep%E2%80%99s-Clothing-summary.pdf>
- 42 <https://www.foei.org/wp-content/uploads/2018/11/Agroecology-innovation-EN.pdf>
- 43 <https://www.shell.com/business-customers/trading-and-supply/trading/shell-energy-europe/our-offer/clean-energy-solutions/voluntary-carbon-offsets.html>
- 44 <https://theintercept.com/2018/12/08/shell-oil-executive-boasts-that-his-company-influenced-the-paris-agreement/>
- 45 <https://www.corporateaccountability.org/media/carbon-markets/>
- 46 <https://www.corporateaccountability.org/resources/polluting-paris-big-polluters-undermining-global-climate-policy/>
- 47 Des données récentes montrent que l'Association internationale d'échange de quotas d'émissions (IETA d'après l'anglais) a envoyé depuis 2000 plus de 1 800 représentants aux pourparlers de l'ONU sur le climat. <https://au.news.yahoo.com/amphtml/thousands-big-energy-reps-un-climate-talks-monitor-142443244--spt.html?guccounter=2>
- 48 <https://www.climatechangenews.com/2018/12/05/paris-agreement-rulebook-explained/>
- 49 <https://www.argusmedia.com/en/news/1938012-unlimited-cer-use-would-water-down-paris-agreement>
- 50 <https://www.icao.int/environmental-protection/CORSIA/Pages/default.aspx>
- 51 Des systèmes tels que CORSIA ont des implications évidentes pour l'équité, car les pays riches affirment que le principe des Responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives ne devrait pas être appliqué à l'aviation et la navigation internationales. C'est-à-dire que les compagnies aériennes des pays en développement devraient payer les crédits au même prix, sans recevoir de l'aide financière ou technologique des pays riches.
- 52 <https://redd-monitor.org/2019/10/02/corsia-offsetting-emissions-from-aviation-is-a-dangerous-deeply-flawed-distraction/>



Auteure principale: Lucy Cadena

Collaborateurs: Dipti Bhatnagar, Jaron Browne, Tom Goldtooth, Yuri Onodera, Madeleine Race, Meena Raman, Alberto Saldamando, Sara Shaw

Création graphique: Nicolás Medina (Radio Monde Réel)



Amis de la Terre International
 Secrétariat
 B.P. 19199, 1000 GD Amsterdam
 Pays-Bas
 Téléphone : +31 (0)20 6221369
 Fax : +31 20 639 2181
info@foei.org
twitter.com/FoEint_fr
www.facebook.com/foeint